

Adresser toutes les communications à la Direction générale du "Quotidien", 145, boulevard Militaire. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Abonnement: fr. 2.25 par mois. Les abonnements datent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.

# LE QUOTIDIEN

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA PUBLICITE A M. ARTHUR LAURENT Rue du Midi, 70 (près de la Bourse) Administration pour la Belgique. Le journal décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Gaston BONNET, Directeur général. A. BOCHAERT-VACHÉ, Rédacteur en chef. Emile PELS, Secrétaire de la rédaction. Principaux collaborateurs: Pangloss, M<sup>lle</sup> Elisabeth Zomianska, MM. Emile Bâlon, Jules Capron fils, Léon Delbove, René Foucart, Henri Leclercq, Pierre Liégeois, Isidore Van Cleef, D<sup>r</sup> Jules Vanroy.

## Les Nègres blancs

(Suite et fin.)

Buffon examina en 1777 une jeune fille de dix-huit ans, née de parents nègres, dans l'île de la Dominique. « Geneviève, dit-il, était blanche sur tout le corps et son corps était assez bien proportionné. Les lèvres et la bouche, quoique conformées comme dans les nègres noirs, paraissent singulières par le défaut de couleur; elles sont aussi blanches que le reste de la peau et sans aucune apparence de rouge. En général, la couleur de la peau, tant du visage que du corps, de cette négresse blanche est d'un blanc de suif qu'on n'aurait pas encore éprouvé, ou si l'on veut, d'un blanc mat blanc et inanimé; cependant on voyait une tache légère d'incarnat sur les joues, lorsqu'elle s'approchait du feu. Sa tête était garnie de laine qui n'avait guère qu'un pouce et demi de longueur; elle est rude, touffue et frisée naturellement, blanche à la racine et roussâtre à l'extrémité. Les sourcils sont à peine marqués par un petit duvet blanc, et les cils sont un peu plus apparents. Exposée au grand jour, cette négresse blanche en soutenant la lumière sans clignotement et sans en être offensée; elle ressemblait seulement à l'ouverture de ses paupières. Sa vue était fort courte, mais néanmoins percante dans l'obscurité, au point de voir presque aussi bien la nuit que le jour. »

Les nègres blancs sont en général maltraités, comme tous les êtres faibles et disgraciés de la nature; ils sont en butte au mépris et aux injures des autres hommes. On affirme cependant que dans certaines contrées d'Afrique, ils sont vénérés du peuple qui les regarde comme des demi-dieux.

A quoi est due cette absence de coloration de la peau? Dans le cours du développement, il se produit dans le derme, aussi bien chez le blanc que chez le nègre, des granulations pigmentaires plus ou moins abondantes, d'où la variété de teinte que l'on observe dans les différentes races. Par suite d'un arrêt de développement dans la cause première nous échappe, cette pigmentation peut faire complètement défaut, c'est ce qu'on observe chez les albinos. L'albinisme ne se produit pas après la naissance, il est congénital, c'est-à-dire que l'enfant naît déjà albinos. Néanmoins cette anomalie ne devient évidente qu'un peu plus tard, même chez les noirs, car le jeune nègre, à sa naissance, est habituellement aussi blanc qu'un jeune Européen.

plus noirs. On ne peut comparer cet enfant, pour la forme des taches, qu'aux cheveux gris ou tirés; le noir et le blanc se joignent par des teintes imperceptibles de la couleur des mulâtres. »

Il existe à la Faculté de médecine de Paris un portrait en couleur peint en 1786 et représentant une jeune négresse pie d'une dizaine d'années, grandeur naturelle. Deux autres tableaux peints par Le Masurier sont exposés dans la galerie d'anthropologie du Muséum d'histoire naturelle; ils représentent une même enfant tachetée de blanc vue sous deux aspects différents et portée par sa mère.

Les taches blanches des nègres pies peuvent être réparties de différentes manières sur la surface du corps. Tantôt le noir domine et il n'y a qu'une seule ou quelques taches blanches, tantôt le blanc occupe la presque totalité de la surface de la peau, et le noir n'apparaît qu'en certains points sous l'aspect de petites taches plus ou moins nombreuses; enfin, dans les cas les plus fréquents, le blanc et le noir sont à peu près également répartis et on constate très souvent alors une symétrie frappante dans la répartition des taches. Il est assez intéressant de signaler que dans presque tous les cas il existe une tache blanche plus ou moins étendue au milieu du front.

Quant aux yeux et aux cheveux, leur couleur est toujours en rapport avec la coloration de la peau. Selon qu'ils se trouvent compris dans des taches blanches ou dans des parties où la peau est normale, ils sont atteints d'albinisme ou présentent leur aspect habituel. C'est ainsi que l'on peut observer des cheveux noirs sur presque toute l'étendue du cuir chevelu sauf au niveau d'une tache blanche, et que les yeux sont des yeux d'albinos s'ils sont compris dans une tache blanche, tandis qu'ils conservent leur aspect normal si la peau qui les entoure est colorée.

Quelques-uns des exemples précédents nous ont montré que l'albinisme partiel était souvent héréditaire. On a dit aussi que les albinos et les nègres donnaient naissance à des enfants noirs; cela peut arriver, mais bien souvent les enfants tachetés ont pour parents des individus entièrement noirs, comme c'était le cas de la jeune négresse décrite par Buffon.

Beaucoup de gens s'imaginent volontiers que le mélange de la race blanche et de la race noire explique la naissance de nègres tachetés; or, il n'en est rien et l'on ne connaît aucun cas de ce genre: l'enfant qui naît d'une semblable union est toujours un mulâtre, jamais un nègre pie.

## LA GUERRE

### BULLETIN ALLEMAND

Berlin, 15 janvier. (Soir.)

Activité peu intense, à l'Ouest comme à l'Est.

Entre les vallées du Casinu et de la Susta, ainsi qu'aux environs de Funden, nous avons repoussé de fortes attaques russes.

Berlin, 16 janvier.

A l'Ouest. — La tentative de détachement français de pénétrer dans notre position à Berwaignes (au sud de Roye) a été empêchée par les occupants de la tranchée. Du reste, l'action réciproque s'est maintenue dans des limites modérées, à part le feu d'artillerie plus ou moins vif en certains endroits.

A l'Est. — Armée du prince Léopold de Bavière: Pas d'événement essentiels. Armée de l'archiduc Joseph: Hier également, des attaques ennemies entre la vallée du Casinu et celle de la Susta sont demeurées sans aucun succès. Des Roumains qui avaient pénétré en un endroit ont été complètement repoussés par une contre-attaque. Nous avons fait prisonniers, à cette occasion, 2 officiers et 200 hommes.

Armée du maréchal von Mackensen: Après une vigoureuse préparation d'artillerie, d'importantes masses russes se sont lancées à l'attaque des deux côtés de Funden. Quelques centaines de mètres devant nos positions, les vagues d'assaut se sont écroulées. En renouvelant le soir les attaques, quelques éléments ennemis sont parvenus dans nos tranchées, mais ont été immédiatement chassés. Les pertes de l'ennemi sont grandes.

Front de Macédoine. — La situation n'a pas subi de modification.

### LES AFFICHES ALLEMANDES:

Berlin, 15 janvier 1917.

Le lieutenant-captaine von Armand, de retour, depuis peu, d'une tournée faite avec son sous-marin, a, au cours de ce voyage, coulé cinq vapeurs armés ennemis et fait prisonniers 4 des 5 capitaines (dont 1 anglais) commandant ces vapeurs. Les navires en question transportaient soit du blé pour l'Angleterre, soit du charbon et du matériel de guerre à destination de Salonique.

Un Delfe tué par des bombes françaises. — Le 20 octobre 1916, trois aviateurs français jetèrent six bombes sur la commune de Bissegem et blesseront trois de ses habitants. Ottil Vermeersch, né à Menlebeke en 1881, est la jambe droite arrachée jusqu'au genou; Auguste Vermeersch, son père, qui est né à Menlebeke en 1850, fut touché aux deux cuisses, tandis que Camille Thore, qui nequit en

### BULLETIN RUSSE

Pétrograd, 14 janvier.

Front occidental. — Dans la région de Riga, au lac de Babit, de fortes masses allemandes ont attaqué, à sept verstes à l'est du village de Kalutzen, nos détachements; elles ont été rejetées par notre feu et nos contre-attaques.

Front roumain. — A l'est du village de Putna, dans la vallée de la rivière Putna, les Autrichiens ont tenté une offensive, mais ont été rejetés par notre feu. Leurs attaques contre nos détachements au nord de la Sente, au sud d'Oltos, ont été repoussées. L'ennemi a attaqué les Roumains à six verstes à l'ouest de Placdea, à dix-huit verstes au sud-est du confluent de la Kasin et du Trolus. Il a été repoussé.

Des détachements ennemis ont tenté une offensive dans la région de Raimlesci, à dix verstes à l'est de Focsani; ils ont été rejetés par notre feu dans leur tranchée de départ.

Trois régiments ennemis, soutenus par une forte artillerie, ont pris l'offensive sur le front de nos gardes de Ko'u-Michali, sur le Sereth jusqu'à Badeni, à dix verstes au nord de Krailow. Après que nos avant-postes eurent repoussé plusieurs attaques, ils évacuèrent le village de Kolumichali, sous la poussée de l'ennemi.

### BULLETIN ITALIEN

Rome, 15 janvier.

Sur le front du Trentin, feu habituel de notre artillerie en vue de déranger des mouvements de troupes ennemies dans la région entre l'Adige et l'Asio.

Sur le front des Alpes Juliennes, l'artillerie ennemie a montré une vive activité contre nos lignes à l'est de Gorizia et sur le Carso. Nos pièces ont répondu vigoureusement et ont entretenu un feu de barrage sur les routes situées derrière le front ennemi.

En Grèce. — La Daily Chronicle mande d'Euboea: Les contingents de troupes grecques dans l'île n'ont pas été diminués. Ils ont été, au contraire, renforcés et des soldats sont dirigés vers l'île par le pont situé près de Chalkis. Ce sont prétendument des troupes ennemies, mais le plus remarquable est qu'ils ne traversent le pont que la nuit et que des canons sont transportés en même temps. En outre, 3,000 à 4,000 fusils et une quantité de farine et de munitions ont été envoyés dans l'île. Le général Bairas, accompagné d'officiers royaux, arrivés récemment, commande Chalkis. Le même général aurait décidé de faire arrêter de nombreux venizelistes. En ce moment, il destitue tous les fonctionnaires venizelistes et leur ordonne de se faire contrôler à Chalkis.

### BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 15 janvier.

Front de l'Est. — Hier après-midi, des troupes ottomanes ont pris d'assaut le village de Vadeni, la dernière localité encore occupée par l'ennemi au sud du Sereth. A l'ouest du front des armées de l'archiduc Joseph, les Russes et les Roumains ont dirigé des attaques vigoureuses contre les positions que nous avons, au cours de ces jours derniers, conquises au nord de la vallée de la Susita. Les assaillants ont été repoussés partout.

Plus au nord, rien de nouveau.

Front italien. — Sur le front des Dolomites, au cours de la nuit dernière, nos troupes ont fait sauter, aux abords du Grand Lagazuol, un groupe de roches faisant partie de la paroi sud de la montagne et formant comme un pont entre notre position et celle de l'ennemi. L'explosion a produit tout l'effet désiré. Un large gouffre nous sépare maintenant de l'adversaire.

Sur le front du Carso, l'activité de l'artillerie a un peu augmenté, par moments.

Front du Sud-Est. — Rien de changé.

### BULLETIN BULGARE

Sofia, 15 janvier.

Front de Macédoine. — Faible canonnade sur tout le front. Vive activité aérienne de l'ennemi dans la région de Monastir, dans la vallée du Wardar et sur la Strouma. Nous avons abattu par notre feu d'artillerie un aéroplane ennemi qui survola les environs de Xanthi. L'appareil est tombé dans la mer.

Front de Roumanie. — De la rive droite du Danube, nous avons bombardé les installations de chemin de fer dans les environs de Galatz. L'artillerie ennemie a riposté par un faible feu inefficace.

### BULLETIN FRANÇAIS

Paris, 15 janvier. — 3 heures après-midi:

Pas d'événement important au cours de la nuit.

Assez grande activité d'artillerie sur l'Aisne et entre Aisne et Argonne.

Paris, 15 janvier. — 11 heures soir:

Bombardement réciproque sur les deux rives de la Somme, sur la rive droite de la Meuse et en Lorraine.

A la suite du bombardement de la nuit dernière entre l'Aisne et Argonne, l'ennemi a attaqué nos postes avancés. Il a été rejeté après un vif combat à la grenade. De notre côté, nous avons réussi plusieurs coups de main sur les lignes ennemies, pris du matériel et fait des prisonniers.

### BULLETIN ANGLAIS

Londres, 14 janvier.

La tentative faite hier soir par un détachement ennemi pour attaquer par surprise un de nos postes au nord-ouest de Guedecouri a complètement échoué. L'ennemi a été chassé en subissant des pertes. Au cours de la nuit, nos patrouilles ont exercé des entreprises fructueuses dans la région de Neuve-Chapelle et d'Armentières.

Nous avons bombardé hier après-midi, avec bon résultat, les retranchements ennemis au nord-ouest de Lens.

### BULLETIN RUSSE

Pétrograd, 14 janvier.

Front occidental. — Dans la région de Riga, au lac de Babit, de fortes masses allemandes ont attaqué, à sept verstes à l'est du village de Kalutzen, nos détachements; elles ont été rejetées par notre feu et nos contre-attaques.

Front roumain. — A l'est du village de Putna, dans la vallée de la rivière Putna, les Autrichiens ont tenté une offensive, mais ont été rejetés par notre feu. Leurs attaques contre nos détachements au nord de la Sente, au sud d'Oltos, ont été repoussées. L'ennemi a attaqué les Roumains à six verstes à l'ouest de Placdea, à dix-huit verstes au sud-est du confluent de la Kasin et du Trolus. Il a été repoussé.

Des détachements ennemis ont tenté une offensive dans la région de Raimlesci, à dix verstes à l'est de Focsani; ils ont été rejetés par notre feu dans leur tranchée de départ.

Trois régiments ennemis, soutenus par une forte artillerie, ont pris l'offensive sur le front de nos gardes de Ko'u-Michali, sur le Sereth jusqu'à Badeni, à dix verstes au nord de Krailow. Après que nos avant-postes eurent repoussé plusieurs attaques, ils évacuèrent le village de Kolumichali, sous la poussée de l'ennemi.

### BULLETIN ITALIEN

Rome, 15 janvier.

Sur le front du Trentin, feu habituel de notre artillerie en vue de déranger des mouvements de troupes ennemies dans la région entre l'Adige et l'Asio.

Sur le front des Alpes Juliennes, l'artillerie ennemie a montré une vive activité contre nos lignes à l'est de Gorizia et sur le Carso. Nos pièces ont répondu vigoureusement et ont entretenu un feu de barrage sur les routes situées derrière le front ennemi.

En Grèce. — La Daily Chronicle mande d'Euboea: Les contingents de troupes grecques dans l'île n'ont pas été diminués. Ils ont été, au contraire, renforcés et des soldats sont dirigés vers l'île par le pont situé près de Chalkis. Ce sont prétendument des troupes ennemies, mais le plus remarquable est qu'ils ne traversent le pont que la nuit et que des canons sont transportés en même temps. En outre, 3,000 à 4,000 fusils et une quantité de farine et de munitions ont été envoyés dans l'île. Le général Bairas, accompagné d'officiers royaux, arrivés récemment, commande Chalkis. Le même général aurait décidé de faire arrêter de nombreux venizelistes. En ce moment, il destitue tous les fonctionnaires venizelistes et leur ordonne de se faire contrôler à Chalkis.

### BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 15 janvier.

Front de l'Est. — Hier après-midi, des troupes ottomanes ont pris d'assaut le village de Vadeni, la dernière localité encore occupée par l'ennemi au sud du Sereth. A l'ouest du front des armées de l'archiduc Joseph, les Russes et les Roumains ont dirigé des attaques vigoureuses contre les positions que nous avons, au cours de ces jours derniers, conquises au nord de la vallée de la Susita. Les assaillants ont été repoussés partout.

Plus au nord, rien de nouveau.

Front italien. — Sur le front des Dolomites, au cours de la nuit dernière, nos troupes ont fait sauter, aux abords du Grand Lagazuol, un groupe de roches faisant partie de la paroi sud de la montagne et formant comme un pont entre notre position et celle de l'ennemi. L'explosion a produit tout l'effet désiré. Un large gouffre nous sépare maintenant de l'adversaire.

Sur le front du Carso, l'activité de l'artillerie a un peu augmenté, par moments.

Front du Sud-Est. — Rien de changé.

### BULLETIN BULGARE

Sofia, 15 janvier.

Front de Macédoine. — Faible canonnade sur tout le front. Vive activité aérienne de l'ennemi dans la région de Monastir, dans la vallée du Wardar et sur la Strouma. Nous avons abattu par notre feu d'artillerie un aéroplane ennemi qui survola les environs de Xanthi. L'appareil est tombé dans la mer.

Front de Roumanie. — De la rive droite du Danube, nous avons bombardé les installations de chemin de fer dans les environs de Galatz. L'artillerie ennemie a riposté par un faible feu inefficace.

### BULLETIN FRANÇAIS

Paris, 15 janvier. — 3 heures après-midi:

Pas d'événement important au cours de la nuit.

Assez grande activité d'artillerie sur l'Aisne et entre Aisne et Argonne.

Paris, 15 janvier. — 11 heures soir:

Bombardement réciproque sur les deux rives de la Somme, sur la rive droite de la Meuse et en Lorraine.

A la suite du bombardement de la nuit dernière entre l'Aisne et Argonne, l'ennemi a attaqué nos postes avancés. Il a été rejeté après un vif combat à la grenade. De notre côté, nous avons réussi plusieurs coups de main sur les lignes ennemies, pris du matériel et fait des prisonniers.

### BULLETIN ANGLAIS

Londres, 14 janvier.

La tentative faite hier soir par un détachement ennemi pour attaquer par surprise un de nos postes au nord-ouest de Guedecouri a complètement échoué. L'ennemi a été chassé en subissant des pertes. Au cours de la nuit, nos patrouilles ont exercé des entreprises fructueuses dans la région de Neuve-Chapelle et d'Armentières.

Nous avons bombardé hier après-midi, avec bon résultat, les retranchements ennemis au nord-ouest de Lens.

### BULLETIN RUSSE

Pétrograd, 14 janvier.

Front occidental. — Dans la région de Riga, au lac de Babit, de fortes masses allemandes ont attaqué, à sept verstes à l'est du village de Kalutzen, nos détachements; elles ont été rejetées par notre feu et nos contre-attaques.

Front roumain. — A l'est du village de Putna, dans la vallée de la rivière Putna, les Autrichiens ont tenté une offensive, mais ont été rejetés par notre feu. Leurs attaques contre nos détachements au nord de la Sente, au sud d'Oltos, ont été repoussées. L'ennemi a attaqué les Roumains à six verstes à l'ouest de Placdea, à dix-huit verstes au sud-est du confluent de la Kasin et du Trolus. Il a été repoussé.

Des détachements ennemis ont tenté une offensive dans la région de Raimlesci, à dix verstes à l'est de Focsani; ils ont été rejetés par notre feu dans leur tranchée de départ.

Trois régiments ennemis, soutenus par une forte artillerie, ont pris l'offensive sur le front de nos gardes de Ko'u-Michali, sur le Sereth jusqu'à Badeni, à dix verstes au nord de Krailow. Après que nos avant-postes eurent repoussé plusieurs attaques, ils évacuèrent le village de Kolumichali, sous la poussée de l'ennemi.

### BULLETIN ITALIEN

Rome, 15 janvier.

Sur le front du Trentin, feu habituel de notre artillerie en vue de déranger des mouvements de troupes ennemies dans la région entre l'Adige et l'Asio.

Sur le front des Alpes Juliennes, l'artillerie ennemie a montré une vive activité contre nos lignes à l'est de Gorizia et sur le Carso. Nos pièces ont répondu vigoureusement et ont entretenu un feu de barrage sur les routes situées derrière le front ennemi.

En Grèce. — La Daily Chronicle mande d'Euboea: Les contingents de troupes grecques dans l'île n'ont pas été diminués. Ils ont été, au contraire, renforcés et des soldats sont dirigés vers l'île par le pont situé près de Chalkis. Ce sont prétendument des troupes ennemies, mais le plus remarquable est qu'ils ne traversent le pont que la nuit et que des canons sont transportés en même temps. En outre, 3,000 à 4,000 fusils et une quantité de farine et de munitions ont été envoyés dans l'île. Le général Bairas, accompagné d'officiers royaux, arrivés récemment, commande Chalkis. Le même général aurait décidé de faire arrêter de nombreux venizelistes. En ce moment, il destitue tous les fonctionnaires venizelistes et leur ordonne de se faire contrôler à Chalkis.

### BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 15 janvier.

Front de l'Est. — Hier après-midi, des troupes ottomanes ont pris d'assaut le village de Vadeni, la dernière localité encore occupée par l'ennemi au sud du Sereth. A l'ouest du front des armées de l'archiduc Joseph, les Russes et les Roumains ont dirigé des attaques vigoureuses contre les positions que nous avons, au cours de ces jours derniers, conquises au nord de la vallée de la Susita. Les assaillants ont été repoussés partout.

Plus au nord, rien de nouveau.

Front italien. — Sur le front des Dolomites, au cours de la nuit dernière, nos troupes ont fait sauter, aux abords du Grand Lagazuol, un groupe de roches faisant partie de la paroi sud de la montagne et formant comme un pont entre notre position et celle de l'ennemi. L'explosion a produit tout l'effet désiré. Un large gouffre nous sépare maintenant de l'adversaire.

Sur le front du Carso, l'activité de l'artillerie a un peu augmenté, par moments.

Front du Sud-Est. — Rien de changé.

### BULLETIN BULGARE

Sofia, 15 janvier.

Front de Macédoine. — Faible canonnade sur tout le front. Vive activité aérienne de l'ennemi dans la région de Monastir, dans la vallée du Wardar et sur la Strouma. Nous avons abattu par notre feu d'artillerie un aéroplane ennemi qui survola les environs de Xanthi. L'appareil est tombé dans la mer.

Front de Roumanie. — De la rive droite du Danube, nous avons bombardé les installations de chemin de fer dans les environs de Galatz. L'artillerie ennemie a riposté par un faible feu inefficace.

### BULLETIN FRANÇAIS

Paris, 15 janvier. — 3 heures après-midi:

Pas d'événement important au cours de la nuit.

Assez grande activité d'artillerie sur l'Aisne et entre Aisne et Argonne.

Paris, 15 janvier. — 11 heures soir:

Bombardement réciproque sur les deux rives de la Somme, sur la rive droite de la Meuse et en Lorraine.

A la suite du bombardement de la nuit dernière entre l'Aisne et Argonne, l'ennemi a attaqué nos postes avancés. Il a été rejeté après un vif combat à la grenade. De notre côté, nous avons réussi plusieurs coups de main sur les lignes ennemies, pris du matériel et fait des prisonniers.

### BULLETIN ANGLAIS

Londres, 14 janvier.

La tentative faite hier soir par un détachement ennemi pour attaquer par surprise un de nos postes au nord-ouest de Guedecouri a complètement échoué. L'ennemi a été chassé en subissant des pertes. Au cours de la nuit, nos patrouilles ont exercé des entreprises fructueuses dans la région de Neuve-Chapelle et d'Armentières.

Nous avons bombardé hier après-midi, avec bon résultat, les retranchements ennemis au nord-ouest de Lens.

### BULLETIN RUSSE

Pétrograd, 14 janvier.

Front occidental. — Dans la région de Riga, au lac de Babit, de fortes masses allemandes ont attaqué, à sept verstes à l'est du village de Kalutzen, nos détachements; elles ont été rejetées par notre feu et nos contre-attaques.

Front roumain. — A l'est du village de Putna, dans la vallée de la rivière Putna, les Autrichiens ont tenté une offensive, mais ont été rejetés par notre feu. Leurs attaques contre nos détachements au nord de la Sente, au sud d'Oltos, ont été repoussées. L'ennemi a attaqué les Roumains à six verstes à l'ouest de Placdea, à dix-huit verstes au sud-est du confluent de la Kasin et du Trolus. Il a été repoussé.

Des détachements ennemis ont tenté une offensive dans la région de Raimlesci, à dix verstes à l'est de Focsani; ils ont été rejetés par notre feu dans leur tranchée de départ.

Trois régiments ennemis, soutenus par une forte artillerie, ont pris l'offensive sur le front de nos gardes de Ko'u-Michali, sur le Sereth jusqu'à Badeni, à dix verstes au nord de Krailow. Après que nos avant-postes eurent repoussé plusieurs attaques, ils évacuèrent le village de Kolumichali, sous la poussée de l'ennemi.

### BULLETIN ITALIEN

Rome, 15 janvier.

Sur le front du Trentin, feu habituel de notre artillerie en vue de déranger des mouvements de troupes ennemies dans la région entre l'Adige et l'Asio.

Sur le front des Alpes Juliennes, l'artillerie ennemie a montré une vive activité contre nos lignes à l'est de Gorizia et sur le Carso. Nos pièces ont répondu vigoureusement et ont entretenu un feu de barrage sur les routes situées derrière le front ennemi.

En Grèce. — La Daily Chronicle mande d'Euboea: Les contingents de troupes grecques dans l'île n'ont pas été diminués. Ils ont été, au contraire, renforcés et des soldats sont dirigés vers l'île par le pont situé près de Chalkis. Ce sont prétendument des troupes ennemies, mais le plus remarquable est qu'ils ne traversent le pont que la nuit et que des canons sont transportés en même temps. En outre, 3,000 à 4,000 fusils et une quantité de farine et de munitions ont été envoyés dans l'île. Le général Bairas, accompagné d'officiers royaux, arrivés récemment, commande Chalkis. Le même général aurait décidé de faire arrêter de nombreux venizelistes. En ce moment, il destitue tous les fonctionnaires venizelistes et leur ordonne de se faire contrôler à Chalkis.

### BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 15 janvier.

Front de l'Est. — Hier après-midi, des troupes ottomanes ont pris d'assaut le village de Vadeni, la dernière localité encore occupée par l'ennemi au sud du Sereth. A l'ouest du front des armées de l'archiduc Joseph, les Russes et les Roumains ont dirigé des attaques vigoureuses contre les positions que nous avons, au cours de ces jours derniers, conquises au nord de la vallée de la Susita. Les assaillants ont été repoussés partout.

Plus au nord, rien de nouveau.

Front italien. — Sur le front des Dolomites, au cours de la nuit dernière, nos troupes ont fait sauter, aux abords du Grand Lagazuol, un groupe de roches faisant partie de la paroi sud de la montagne et formant comme un pont entre notre position et celle de l'ennemi. L'explosion a produit tout l'effet désiré. Un large gouffre nous sépare maintenant de l'adversaire.

Sur le front du Carso, l'activité de l'artillerie a un peu augmenté, par moments.

Front du Sud-Est. — Rien de changé.

### BULLETIN BULGARE

Sofia, 15 janvier.

Front de Macédoine. — Faible canonnade sur tout le front. Vive activité aérienne de l'ennemi dans la région de Monastir, dans la vallée du Wardar et sur la Strouma. Nous avons abattu par notre feu d'artillerie un aéroplane ennemi qui survola les environs de Xanthi. L'appareil est tombé dans la mer.

Front de Roumanie. — De la rive droite du Danube, nous avons bombardé les installations de chemin de fer dans les environs de Galatz. L'artillerie ennemie a riposté par un faible feu inefficace.

### BULLETIN FRANÇAIS

Paris, 15 janvier. — 3 heures après-midi:

Pas d'événement important au cours de la nuit.

Assez grande activité d'artillerie sur l'Aisne et entre Aisne et Argonne.

Paris, 15 janvier. — 11 heures soir:

Bombardement réciproque sur les deux rives de la Somme, sur la rive droite de la Meuse et en Lorraine.

## Mon Billet Quotidien

Après la guerre, quand nous serons occupés à refondre les codes, à forger des lois nouvelles, à innover en matière de règlements, nous devons songer, entre mille autres choses, à l'hygiène et au confort des habitations humaines.

C'est urgent et essentiel. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'aller visiter les pauvres, de grimper à quelques mansardes, de descendre dans quelques sous-sols et de pénétrer dans quelques ateliers ou dans quelques bureaux.

La promenade est pittoresque, mais on en revient avec des inquiétudes et de vagues dérangements.

Des malheureux passent les trois quarts de leur vie encaqués dans des prisons aux murs lépreux, où il y a trop peu de place, trop peu d'air, trop peu de lumière et trop de vermine.

De jeunes ouvrières, des apprenties, des mères de famille sont condamnées à travailler huit et dix heures par jour, dans des ateliers où règne une peste permanente, où il fait chaud d'une chaleur malsaine, où l'espace fait défaut, dont les fenêtres donnent sur des murs ou sur des cages infectes.

D'infortunés ronds-de-cuir exercent leur sacerdoce dans des cages vitrées, des vestibules, des placards, des chambres basses, des boyaux ou des souterrains.

Il ont le crâne cuit et les yeux brûlés par le gaz.

## CHRONIQUE.

## Les Falsifications

Les abonnés du Quotidien auront la primeur de ce rapport, élaboré par la Ligue contre l'accaparement et la falsification.

La Ligue contre l'accaparement et la falsification a, depuis sa création, poursuivi énergiquement son programme de défense du public contre les falsifications des produits alimentaires. Elle a fait procéder à l'analyse de nombreuses denrées et elle a signalé aux autorités belges un grand nombre de produits suspects.

Mais elle a constaté, au cours de ses enquêtes, que la législation actuelle est confuse, compliquée et la procédure lente et coûteuse (1). Souvent le falsificateur peut, à l'abri des textes légaux, mettre en vente des produits de qualité inférieure avec la mention : « conforme à la loi ».

La Ligue contre l'accaparement et la falsification souhaiterait voir les organes du commerce, les chambres de commerce notamment, lui apporter leur concours pour préparer la révision des lois et arrêter sur la falsification des denrées alimentaires.

Le commerce, la vente et le débit des denrées servant à l'alimentation de l'homme sont réglementés par la loi du 4 août 1893, en accord avec les articles 454, 455, 456, 457, 458, 459, 500, 501, 502 et 503 du Code pénal de 1867.

La loi, et les arrêtés royaux qui en ont précisé l'application, ont, à notre sens, la grave défaut de ne prévoir que la répression des délits, alors que, en matière d'alimentation surtout, elles devraient avoir un caractère préventif et, dans la mesure du possible, empêcher que les denrées falsifiées soient un seul instant offertes en vente. D'autre part, la législation actuelle n'a pas prévu l'extension considérable prise par l'emballage en boîtes de carton ou de métal, la présentation en flacons et autres récipients, de denrées alimentaires que le public était accoutumé autrefois de trouver chez les débiteurs sans emballage spécial.

Ces divers modes de présentation qui se justifient par les nécessités du commerce moderne ont l'avantage de mettre les denrées à l'abri des impuretés de l'air et des contaminations de toutes les manipulations; mais ils prêtent à la fraude sur la qualité, le poids et l'origine des denrées alimentaires et c'est sur ce point que nous insistons particulièrement en demandant la révision des lois et arrêtés en vigueur.

Voici, avec un bref « exposé des motifs », le texte de quelques propositions qui nous paraissent mériter de retenir l'attention :

1. Aucun produit destiné à l'alimentation, aucun article de première nécessité, ne peut être mis en vente sans avoir été soumis à l'analyse du laboratoire des services de la ville ou de la province où le producteur réel exerce son commerce ou son industrie.

La déclaration de mise en vente pourra être accompagnée d'une analyse faite par un chimiste choisi par le producteur.

En cas de contestation, le produit analysé sera soumis au laboratoire de l'Etat qui statuera en dernier ressort.

Cette manière de procéder n'offre aucune difficulté; étant préventive elle sauvegarde les intérêts de la population et elle évite au producteur les frais de lancement d'un article dont, pour une cause quelconque, les services d'hygiène ne croient pas pouvoir autoriser la mise en vente. Les frais, peu élevés, qui seraient faits, sont insignifiants si on les compare aux dépenses que peuvent entraîner la saisie d'une marchandise et les frais d'un procès, sans parler du préjudice moral qui subit le producteur.

2. Tout article mis en vente quelconque doit porter une marque de fabrication, le numéro d'ordre de cette marque et la date du dépôt.

(1) L'alimentation est d'une importance si considérable qu'il y aurait lieu de créer, en vue de l'améliorer, des organismes spéciaux. Dans cet ordre d'idées, nous suggérons la création d'un tribunal spécialement chargé de juger les falsifications, fraudes et abus dans tous les domaines de l'industrie et du commerce alimentaires. La procédure de ce tribunal serait similaire à la procédure prud'homale rapide et presque gratuite. Il s'agit ici d'établir l'harmonie entre le vendeur et le consommateur, et non plus entre le capital et le travail.

Au surplus, l'Etat devrait, sous main, rapporter être régi comme l'art de guérir. Celui-ci est curatif, celui-là est général et préventif.

Ils sont mal assis, mal logés, mal meublés et plus mal traités que les marchands dont ils notent, avec un souci et une conscience admirables, les entrées et les sorties.

De pauvres errantes, des cuisinières sentimentales et amantiques courent des jours sans joie dans des sous-sols, dans ces fameux « cuisines de cave » qui font songer aux silos d'Algérie et aux ergastulaires de la Rome païenne.

Pauvres Mariés-Grillons ! Elles s'écroulent et se meurent dans ces souterrains sinistres, où la bonne humeur du soleil n'arrive jamais, où la clarté descend par des morceaux de fenêtres grillées, où elles rêvent l'été, où elles rêvent l'hiver, où elles respirent toute l'année des parfums d'évier, de lessive, de friture, de cirage, d'eau de javelle, de vieilles broches, de torchons, de pétrole et d'ammoniaque.

Elles n'ont comme spectacle que les pieds des passants et les exercices des chiens qui s'arrêtent pour arroser leurs carreaux.

Leur jeunesse s'y fane.

Leur âge mûr s'y ratatine.

Elles en sortent tous les soirs pour gagner la faite de la maison où elles dorment sous le toit, dans le plus mauvais lit de la maison, parmi un mobilier dont plus personne n'a voulu...

Nous sommes au XX<sup>e</sup> siècle ! On ne le dirait pas.

## PANGLOSS.

Chaque article fabriqué sous une même marque doit faire l'objet d'un dépôt.

Dans l'état actuel de notre organisation commerciale, il est impossible d'exiger des producteurs qu'ils insèrent leur nom et adresse sur leurs emballages. Il faut n'être pas commerçant pour ne pas comprendre que la mention de l'adresse empêcherait le producteur de traiter avec les grossistes, qui sont ses principaux et meilleurs acheteurs. Même les maisons qui produisent des « spécialités » ont recours soit à un dépositaire, soit à leur agent général parce qu'elles ne peuvent ou ne veulent entrer en relation avec toute la clientèle des petits débiteurs.

Le dépôt de la marque conformément à la loi du 1<sup>er</sup> avril 1879 et la mention, sur chaque paquet ou boîte, du numéro du dépôt donnent toute satisfaction aux autorités et au public, car il sera facile de relever sur les registres du tribunal de commerce le nom du dépositaire de la marque (1).

L'obligation du dépôt d'une marque pour chaque article s'impose, car telle maison qui vend de nombreux articles sous une marque unique, pourrait vendre un ou deux mauvais articles parmi d'autres de bonne qualité. Au surplus, il suffirait de modifier légèrement le texte de l'article 6 de la loi qui dit que « le grefier indiquera dans son procès verbal de dépôt : ... la profession de l'intéressé, son domicile et le genre d'industrie pour lequel il a l'intention de se servir de sa marque. » On dirait : « la profession de l'intéressé, son domicile et le produit qu'il a l'intention d'offrir en vente sous cette marque ».

3. Tout article mis en vente en Belgique sous un emballage quelconque, doit porter la mention du poids net de la marchandise. Les poids doivent être indiqués conformément au système légal des poids et mesures belges.

Cet article donne au public une garantie qu'il est en droit d'exiger de tout fournisseur honnête. Il écarte les indications de poids formulées d'après la livre anglaise, lesquelles prêtent à la confusion et à la fraude.

4. Les services de surveillance des denrées alimentaires (notamment des denrées de magasin de détail, soit dans les usines et ateliers des producteurs, aussi souvent qu'ils le jugent nécessaire et dans les formes prescrites par la loi).

Nous ne reproduisons cet article de la loi en vigueur que pour en confirmer l'absolue utilité et aussi pour faire observer que la situation du falsificateur sera considérablement aggravée par le fait qu'ayant soumis ses produits à l'approbation officielle avant de les mettre en vente, il ne pourra exciper de sa bonne foi si la marchandise vendue n'est pas conforme aux échantillons déposés.

5. Il est formellement interdit de désigner des denrées alimentaires placées sous un emballage quelconque, par une dénomination qui pourrait tromper le consommateur sur la véritable origine de ce produit.

Il est formellement interdit d'attribuer aux marchandises vendues sous un emballage quelconque une désignation de lieu de fabrication qui serait de nature à tromper le public sur la valeur ou la qualité de cette marchandise.

Déjà les lois et arrêtés ont prévu, notamment pour le café et le cacao, la défense de faire usage de dénominations rappelant le produit que l'on veut imiter ou remplacer. Cette défense doit être étendue à tous les articles; il suffit pour cela de l'inscrire dans la loi générale.

L'usage de fausses indications de provenance est devenu courant. Nous voyons chaque jour paraître aux étalages des denrées mises en boîtes avec des indications habilement rédigées pour surprendre la confiance du public. Tel produit national est emballé à Bruxelles et livré au public comme étant fabriqué dans de vastes usines d'outre-mer. Si la matière première est de bonne qualité, si la maison qui la vend est honorable, pourquoi cette recherche d'indications trompeuses? Il y a là présomption de fraude. Ces indications mensongères constituent des actes de concurrence déloyale à l'égard de l'étranger, et plus que jamais, après la guerre, le commerce et l'industrie belges devront tenir à honneur de ne pas être exposés au reproche de faciliter la concurrence déloyale. D'autre part, l'inscription dans la loi du texte proposé protégerait notre commerce et notre industrie contre la concurrence étrangère.

6. Tout commerçant détaillant doit exiger de son fournisseur une facture lui garantissant que celui-ci s'est conformé aux prescriptions de la loi. En cas de saisie de la marchandise par les représentants des services de contrôle des denrées alimentaires, le commerçant devra fournir sa ou ses factures, sous peine d'être impliqué dans les poursuites comme auteur du délit.

Nous touchons ici à une des réformes les plus importantes de la loi de 1890. La jurisprudence est contre notre système. Dans les commentaires de la loi, il a bien été dit : « Le vendeur ne sera puni que si le produit sera trouvé dans un cas de force majeure, notamment quand il prouvera qu'il lui a été impossible de s'assurer de la qualité véritable de la marchandise. » Pourtant, chaque jour, les tribunaux condamnent les débiteurs d'un produit incriminé, alors que le fabricant de ce produit est lui-même déjà poursuivi et même condamné.

L'article 500 du Code pénal dit : « Seront punis... ceux qui ont vendu, débité ou exposé en vente des objets sachant qu'ils étaient falsifiés. » Il nous semble bien que nous nous inspirons de l'esprit de la loi en disant que la répression ne doit atteindre que celui qui a commis le délit de falsification et celui qui sait que les denrées qu'il offre en vente sont falsifiées. La loi doit donc mettre le débiteur en mesure de s'assurer qu'il peut vendre un article. Le système établi par notre article 1<sup>er</sup> mettrait la responsabilité du débiteur à couvert, pourvu qu'il prit la précaution exigée par l'article 6.

7. Les poursuites en matière de falsification de denrées alimentaires doivent être exercées par l'autorité judiciaire compétente dans un délai de six mois à partir de la date de la signification du procès-verbal de saisie à l'inculpé.

8. L'article 12 de l'arrêté royal du 23 février 1891 sur l'organisation générale du service d'inspection et d'analyse dit : « Le directeur du laboratoire procédera immédiatement à l'analyse des échantillons, en commençant par ceux qui lui ont été signalés comme urgents. »

Cette rédaction indique suffisamment qu'on n'avait pas prévu l'extension que prendraient les services d'inspection et d'analyse. L'adoption de notre système d'analyses de toutes les denrées alimentaires avant leur mise en vente augmenterait encore le travail déjà si ardu des laboratoires communaux et provinciaux.

Mais au-dessus de ces questions d'organisation se place une question d'équité. Il est absolument injuste et il est grave que des saisies de marchandises ne soient suivies de renvoi devant le tribunal qu'après de longs mois. Or bien, en effet, le producteur de la denrée saisie en a cessé immédiatement la vente et il attend, en subissant un grave préjudice, la décision du parquet (désaison qu'on ne lui communique que sur demandes répétées), ou bien ce producteur a continué tranquillement à vendre ses produits au grand dommage des consommateurs.

Si nous demandons que la loi soit renforcée sur les divers points que nous venons d'énumérer, nous demandons aussi qu'on l'applique en tenant compte de l'intérêt des commerçants et des industriels qui assurent la prospérité du pays.

En résumé, la loi sur les falsifications doit, pensons-nous, reposer sur ces principes essentiels :

a) Agir préventivement;  
b) Supprimer l'anonymat des producteurs;  
c) Combattre l'emploi de toutes les indications mensongères;

d) Ne punir que le vrai coupable;

e) Ne pas laisser aux falsificateurs le temps de tirer parti de leur mauvaise action.

Nous nous permettons de penser que l'adoption des principes que nous venons d'énoncer simplifierait le régime de la surveillance et du contrôle des denrées alimentaires, éviterait à l'Etat et aux communes des dépenses inutiles, et garantirait le consommateur contre toutes les ressources dangereuses que la chimie met à la disposition d'individus sans scrupules.

LA LIGUE CONTRE L'ACCAPAREMENT ET LA FALSIFICATION.

## Echos et Informations

Marié sans le savoir.

— Oui, une dame divorcée sans qu'elle le sache !

— Ce qui m'arrive est bien mieux... je suis marié sans le savoir.

— Parle !

— Eh bien, voici ! Tu sais que j'avais résisté jusqu'à présent aux tentations du conjugio. Or, hier, je vois entrer chez moi une dame, jolie, grande, élégante, distinguée.

« Vous êtes bien réellement, me dit-elle, le Diable boiteux ? Le Diable boiteux du Quotidien ? »

— Oui, madame !

— Sans aucun doute ?

— Aucun !

— Alors... enfin... Je suis votre femme, ajoutez-elle en s'asseyant.

Je crus avoir affaire à une folle. Mais elle était charmante...

— Voici mes papiers, dit-elle, ils sont en règle... Acte de mariage au consulat belge de Buenos-Ayres... Je voyageais en 1914 en Argentine, j'y rencontrai un gentilhomme de bonne mine. Il me donna des renseignements sur « sa » famille, j'en fis prendre de mon côté, ils étaient excellents... Il m'offrit sa main, je l'acceptai... Mais en sortant du consulat, et avant même de regarder le document conjugal, le coquin avait pris la fuite avec mes bagues, mes bijoux, mon trousseau, mes titres de rente... Or, il vous avait aussi, pour cette escroquerie au mariage,

volé votre nom. Je suis donc légalement épouse du Diable boiteux.

— Mais, madame...

— Je suis assez jolie, caractère excellent, bonne femme, on me prête un peu d'esprit. Il s'agit de savoir si vous avez plus d'intérêt à faire annuler le mariage qu'à le faire transcrire sur les registres de l'état civil d'Ixelles.

La dame est délicieuse !... J'hésite !... LE DIABLE BOITEUX.

Robes intérieures chaudes et confortables, dep. fr. 29.50. M<sup>me</sup> Vandeputte, rue Saint-Jean. (19823)

Les petits drames de la rue.

Tous les matins, comme le clocher de la paroisse laisse, lentement, tomber huit coups au-dessus de la ville à peine sortie de son sommeil, la porte s'entrebâille au n° 49 de la rue des Sicambres et une table apparaît.

Cette table, menue, pointue, accorée, semée de cheveux grisâtres, retenus à peine sous un bonnet tuyaute, à ses yeux cachés derrière une paire de lunettes rondes; le nez busqué et tombant rejoint presque, à hauteur de la bouche édentée, le menton en galoche, où se dresse une verrue ornée de deux longs poils hérissés. Le tout appartient à la veuve Salsifs, ainsi nommée parce que avant de jouir de son honnête aisance actuelle, elle avait tenu une boutique de « verducière ».

Elle met donc, chaque matin, son masque, qu'on dirait échappé d'une tragédie japonaise, à la porte et hume la température.

S'il fait trop froid ou si la drache sévit, elle rentre précipitamment; s'il fait bien sec ou si un soleil pâle lui sourit au-dessus du mur du jardin d'en face, la porte s'ouvre davantage, livrant passage à la tête, aux deux bras et au haut du corps, et l'on voit, prestement, sauter sur le trottoir un affreux caniche, embroussaillé de poils touffus et incolores, si bizarrement mêlés que nul, à première vue, ne pourrait désigner avec certitude le côté museau ou le côté queue...

Cette masse informe roule ainsi jusque sur le trottoir voisin où, après quelques contorsions préliminaires, elle se dresse en une pose hiératique et, avec infiniment de délicatesse, y dépose... sa carte de visite.

Et tous les matins, quand le temps n'est pas trop mauvais, la même scène se reproduit.

Cependant, les voisins — M. Van Krallegat, sous-chef de cuisine à un bureau d'assurances, et sa digne épouse — ne paraissent pas en goûter toute la saveur. C'est avec répugnance qu'ils acceptent ce petit cadeau quotidien et ils sont au regret de ne pouvoir, faute de cabot, réciproquer...

Bref, M<sup>me</sup> Van Krallegat, d'un naturel plus belliqueux que son mari, pacifique, lui, et pondéré comme tout bon sous-chef, se répand, chaque fois que la scène se produit, en malédiction et en menaces épouvantables. Elle jure, sur la tête de ses ancêtres, qu'elle fera subir les tortures les plus effrayantes à la veuve Salsifs et à son apocalyptique caniche.

L'autre matin, incapable de contenir davantage sa colère, M<sup>me</sup> Van Krallegat, soudain, a ouvert sa porte et, vlan ! comme une douche, a lancé le contenu d'un seau d'eau sur le chien incongru, lequel, transi jusqu'aux os, s'est enfui, à cloche-palettes, gémissant et traînant après lui — comment dirai-je ? — une carte de visite non entièrement sortie de presse...

A ce spectacle hideux, la veuve Salsifs a pensé étouffer de rage... Depuis lors, cependant, elle fait exécuter à son cabot ses exercices sur le trottoir de l'autre voisin et elle raconte, chez tous les fournisseurs du quartier, les choses les plus infamantes sur le compte des époux Van Krallegat...

Pourquoi différer ?

La plantation des oignons à fleurs de Hollande. Le plus bel assortiment, les prix les plus avantageux se trouvent aux Etablissements horticoles Eugène Draps, rue de l'Étoile, Ucclo-Stalle et 30, chaussée de Forest, Saint-Gilles.

La Caissette du soldat belge.

Nous recevons le rapport mensuel de l'Œuvre de la cassettes, qui a son siège rue Royale, 67, à Bruxelles.

Le tableau des recettes et des dépenses pour le mois de décembre s'établit comme suit :

Recettes En caisse le 30 novembre Fr. 34,523.16

En caisse le 30 novembre Fr. 1,704.73

Dépenses Fr. 36,227.89

En caisse le 31 décembre Fr. 1,000.73

L'œuvre a expédié pendant ce mois :

Cassettes 4,663

Coils postaux 30

Par la Suisse (Cassettes vivres) 839

Par la Hollande (Coils pain frais) 23

Par la Hollande (Cassettes vivres) 324

Total des envois 5,619

Sur ce nombre, 1,593 coils ont été expédiés par la Caissette, à titre gratuit, à des prisonniers nécessiteux.

La Caissette du soldat belge a fait adopter pendant le mois de décembre 603 prisonniers abandonnés, ce qui porte le chiffre total des adoptions à 4,592.

Le nombre particulièrement élevé d'adoptions qui ont été faites pendant le mois de décembre, représente de la part de l'œuvre un effort considérable auquel le public, nous sommes fondés à le croire, ne manquera pas de s'associer. Il s'agissait de venir en aide aux prisonniers belges originaires des deux Flandres, que les secourables régionales de l'Agence belge de renseignements secouraient jusqu'à ce jour. On sait que les comités belges de secours établis à l'étranger se chargent d'envoyer mensuellement un colis de vivres à tous les prisonniers nécessiteux qui leur sont signalés, pour autant qu'ils ne soient pas internés dans le camp de Soltau, ce dernier

camp étant exclusivement réservé aux œuvres établies en Belgique. Nos compatriotes internés à Soltau et ses dépendances sont au nombre de 20,000, dont environ 3,500 nécessiteux. La succursale envahit de l'Agence belge de renseignements a relevé parmi ces derniers et a fait transmettre à la Caissette les noms de 890 prisonniers, originaires des Flandres, qui risquent de n'être plus secourus, en raison du régime d'été.

La Caissette du soldat belge a pris à sa charge, pour sa part, l'envoi de deux colis mensuels, dont un par la Suisse, à 95 de ces nouveaux prisonniers qu'elle vient d'adopter, et l'envoi d'une cassettes mensuelle, par la Suisse ou par la Hollande, à 450 autres. Il en résulte pour l'œuvre un supplément de dépenses de près de 6,000 fr. par mois. Cette contribution excessive sera fort heureusement réduite par la participation des parrains et des marraines de la Caissette qui vont reprendre pour leur compte, à la décharge de celle-ci, une partie de ces adoptions.

Les chiffres suivants totalisent les recettes et les dépenses de l'œuvre, ainsi que les envois et les adoptions, du 15 mars 1915, date de sa fondation, au 31 décembre 1916 :

Recettes Fr. 691,299.85

Dépenses Fr. 692,365.97

Cassettes expédiées 205,288.00

Coils postaux 21,783.00

Coils pain frais (par la Suisse) 1,062.00

Cassettes vivres (par la Suisse) 2,063.00

Cassettes vivres (par la Hollande) 337.00

Total des envois 235,355.00

De pareils chiffres sont certes impressionnants.

Nos mutilés.

Aujourd'hui, mercredi, à 11 heures, trois mariages de soldats mutilés seront célébrés à la maison communale d'Ixelles.

La cérémonie, à coup sûr, sera émouvante...

Contre les abus du ravitaillement.

Bientôt, les nouvelles cartes de ménage auront été distribuées partout, et les marchandises ne seront plus délivrées, dans les magasins de ravitaillement, que sur présentation de ces cartes, signées par le chef de famille.

Par cette signature le titulaire reconnaît savoir que les denrées achetées par lui ne peuvent, conformément aux conditions suivant lesquelles ces denrées sont importées, être revendues ni cédées à des tiers et il certifie que ce qui lui achètera servira uniquement à sa consommation personnelle, à celle de son ménage.

Quiconque se livre à la revente ou effectue des achats pour compte de tiers dans les magasins de ravitaillement s'expose à des poursuites judiciaires et à des peines très sévères.

Il en est de même de ceux qui donnent des renseignements inexacts au sujet du nombre de personnes composant leur ménage; de ceux qui prêtent ou cèdent leur carte en vue de faciliter la revente et de ceux qui, de quelque autre façon que ce soit, se livrent à des opérations frauduleuses.

Une fête d'art.

L'Académie de musique de la Ville de Hal, dirigée avec tant de compétence par M. Charles De Koster, a remis dimanche les diplômes aux lauréats de ses concours de 1916.

La cérémonie, présidée par M. Ch. Nerinx, bourgmestre de Hal et conseiller provincial, a été précédée d'une audition donnée par les élèves diplômés. Une foule de plus de deux mille personnes remplissait la vaste salle Concordia et à chaque heure applaudissait les interprètes d'un programme très beau et très éclectique.

On attendait avec curiosité les élèves du nouveau cours de diction et de déclamation française que la direction vient d'instituer et qu'elle a confié à Mme Delbove-Derboven, l'excellent professeur des Conservatoires de Bruxelles et de Mons. Le talent qu'ils ont montré nous fait augurer qu'ici comme ailleurs Mme Delbove fera gloire une pléiade d'artistes. Et, après la guerre, nous retrouverons sans doute au théâtre du Parc plus d'un des élèves qu'elle a formés.

Voici, pour finir, le palmarès de l'Académie de musique de Hal :

Piano. — 1<sup>er</sup> prix avec distinction : Mlle Isa de Tilloux et M. Robert Van Tomme; 2<sup>e</sup> prix avec distinction : M. Maxime Charlier; diplôme de capacité : Mlle Irma Vanduyck.

Viola. — 2<sup>e</sup> prix avec distinction : Mlle Rosa Niquet; diplôme de capacité : M. François Deneef.

Bass. — Prix d'excellence avec distinction : Mlle Alice Vanduyck et M. Em. Weylans; 1<sup>er</sup> prix : M. Victor Beccmans; 2<sup>e</sup> prix : Mlle Maria Rolies.

Cette académie est, comme on le sait, une institution officielle, inspectée par l'Etat.

Nouvelle à la main.

Dans le tram.

La dame. — Oh ! monsieur, vous n'auriez point par hasard, une épingle sur vous ?

Le monsieur. — Non, madame, mais je vais ouvrir un paquet de tabac que je viens d'acheter... On met tellement de choses dedans !... Tenez, en voici une... non... ce n'est qu'un cure-dents !

## L'Entr'Aide

## Des misères à soulager

Nous demandons :

1. Une charité pour une veuve très malheureuse et très digne d'intérêt. Son pauvre gosse (un petit de 7 ans) n'a plus rien à manger. N'est-ce pas que nous allons trouver des chaussures, un petit costume, un tablier et du linge ? Et puis des chaussures (pointure 38) et des effets pour la maman, s'il vous plaît !

2. Une école pour une pauvre fille dont le fiancé est au front. Ils étaient sur le point de se marier au moment de la déclaration de guerre, et la malheureuse, qui ne reçoit aucun secours, ne trouve plus le moyen de calmer la faim de son petit gosse âgé de 3 ans et 4 mois.

## SOUSCRIPTION pour les Inondés nécessiteux

Les dons sont reçus exclusivement par la souscription dont nous publions les listes dans le journal, boulevard Mithra, 113, Ixelles.

Cinquième liste

Total des quatre premières listes fr.

33. Tante Joëlle

34. Anonyme

35. M<sup>me</sup> M. G. Touchard



# SAVONS DE TOILETTE 400 DOUZAINES

: : Disponibles : :

## Livraison avec freigabe

### SUPREMA ZEEP COMPAGNIE, 132, boulevard de la Senne, 132, à BRUXELLES

#### Les Spectacles du Jour

**GALERIES**, passage Saint-Hubert. — 7 h. 14. — La Défense. Les dimanches et fêtes, matinée à 4 heures.

**THEATRE DE LA BOURSE**, boulevard de la Bourse, 30. — 7 heures. — La Défense. Les dimanches et fêtes, matinée à 4 heures.

**PALAIS DE GLACE**, Montagne aux Herminettes, 47. — 7 h. 12. — La Comédie de celui qui épouse une femme muette. Les dimanches et fêtes, matinée à 4 heures.

**MOLIERE**, rue du Bassin. — 7 heures. — La Course du Flamand. Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**FOLIES BERGERE**, rue des Croisades, 118. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**GAITE**, rue du Fosse aux Loups. — Relâche. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**SCALA**, place de Brouckere. — 7 heures. — Véronique. Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**LA BONNONNIERE**, rue du Fosse aux Loups. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**VIEUX BRUXELLES**, rue de Malines, 25. — 7 h. 12. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**NOUVEL ALCAZAR**, rue de la Montagne, 62a. — 7 h. 12. — La Bonne Femme. Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**BOIS-SACRE**, rue d'Arenberg, 30. — 7 h. 14. — L'Ami Fritz. Les dimanches et fêtes, matinée à 4 heures.

**WINTER PALACE**, boulevard du Nord, 118. — 7 heures. — Le Procureur Italien. Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**OLYMPIA**, rue Augustin-Otto, 7 heures. — La Bourgeoisie. Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**TINATROUS ROYAL FLAMAND**, rue de Laeken. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**ALHAMBRA**, boulevard de la Senne. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**THEATRE BRILLANT**, rue du Collège, 10. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**KUNSTAL**, rue Neuve, 15. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**SPLENDID CINEMA**, boulevard de la Bourse, 30. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**MAJESTIC CINEMA**, boulevard du Nord, 62. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**BOULEVARD CINEMA**, rue Neuve, 15. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**CHAND CINEMA ROYAL**, avenue Marais, 4. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**CINEMA SELECT**, porte de Namur. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**WILANON CINEMA**, rue Neuve, 15. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**CINEMA COLONIAL**, rue de la Montagne, 21. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**EMPIRE CINEMA**, place Madou. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**CINEMA DU PROGRES**, rue du Progrès, 17. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**BRUXELLES-LAS-ROSES**, rue des Pierres, 15 et 19. — 7 heures. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 heures.

**Spéciale Varié**, 1500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux défilés. (19619)

#### La vie théâtrale

**AU THEATRE VARIA**

Un groupe d'artistes du music-hall s'est constitué sous la dénomination « Tournée artistique coopérative Lydon ».

Cette troupe donnera au théâtre Varia, rue de la Couronne, des représentations les samedis 20, dimanche 21 (en matinée et en soirée) et lundi 22 janvier.

On nous promet des « numéros » de choix, et nous souhaitons bonne chance à la troupe Lydon!

**GALERIES**. — C'est devant une salle choisie et bien garnie qu'a eu lieu la première de La Défense. Le succès de la pièce, de la splendeur mise en scène et de l'interprétation assurera à ce chef-d'œuvre de nombreuses soirées. La location se fait sans augmentation de prix.

**THEATRE DE LA BOURSE**. — Aujourd'hui, mercredi, La Défense, de MM. Geo Druart, Lucien M. de Balthaz, qui a remporté chaque fois un brillant succès, a été joué devant des salles comblées. Il est vrai que l'interprétation en est admirable avec MM. Anseau, Danze, Gonze, Mmes Andrian, Dupuis et Despy. Il ne reste que quelques places disponibles.

Jeu, première de Casanova, opéra-comique de P. Lucie, qui fera sensation. MM. De Lay, Gonze, Smeyers, Servais, Kassin, Mmes Nordier, Donia et Despy interpréteront cette œuvre, appelée à un succès retentissant.

Vendredi, dernière de Faust.

**PALAIS DE GLACE**. — Tous les soirs, à 7 h. 30. La Comédie de celui qui épouse une femme muette. Le Marchand de Bégrets et L'Horlogerie espagnole. M. Maurice Chomé, professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles, dira des poèmes de Verlaine et des fables de La Fontaine. Demain, jeudi, matinée à 4 heures.

**MOLIERE**. — Un nombreux public accourt chaque soir au Molier pour y applaudir l'excellente troupe dans la Course du Flamand, la forte pièce de Paul Hervieu. Le bureau de location est ouvert tous les jours, de 11 à 7 heures.

**FOLIES-BERGERE**. — Tout s'écroule dans Eva, dont le livret, très spirituel, est un des rares où l'humour est dépensé avec tant de largesse. La musique est exquise, et la mise en scène est vraiment très belle. Prochainement, reprise des Filles Jackson.

**GAITE**. — Aujourd'hui, mercredi, relâche. Jeudi, matinée, répétition générale à bureaux ouverts de Tu n'as, Chou! la revue qui fera courir tout Bruxelles et dont la première aura lieu ce même jeudi à 7 heures précises; la location fait prévoir une chambre exceptionnelle. Le 20 janvier, à 4 heures, VIII<sup>e</sup> Samedi de Madame, organisé par M. Jotès.

**SCALA**. — Aujourd'hui, mercredi, et demain, jeudi, deux dernières représentations du grand succès actuel, Véronique, qui cèdera la place, vendredi, à la charmante opérette en 3 actes d'Edmond Audran : La Fougère, dont l'interprétation sera très brillante, la mise en scène très luxueuse et où l'exquise divette Angèle Van Loo, dans le rôle d'Alcée, méritera une fois de plus l'admiration du public.

**LA BONNONNIERE**. — Tout le monde parle à Bruxelles des péripéties étonnantes de l'admirable pièce de Pierre Berton, La Rencontre, profondément vécue et remarquablement jouée. Aussi est-il prudent de réserver ses places pour les deux représentations de demain, jeudi, à 5 heures et à 7 heures, qui verront sans conteste accourir la foule.

**VIEUX BRUXELLES**. — Comme il fallait s'y attendre, la journée de dimanche a fait salle comble, tant en matière qu'en ordre. Mais malgré le grand succès remporté par Miss Lilyette, cette opérette comique l'afiche, dès vendredi, à Rip, le célèbre opéra-comique de Planquette, que la direction a décidé de reprendre pour quelques jours.

**NOUVEL ALCAZAR**. — Le succès de La Famille Kleptomanes ne se ralentit pas et va même croissant. Avec une partie de concert des plus remarquables (Mmes Maresca et Dora Dubert dans leur répertoire), nous avons là un programme aussi rempli que réjouissant.

**CINEMA ROYAL**. — Au programme du 12 au 18 janvier : Les Exploits de Rocambole, par Ponson du Terrail (doux comédie); Comment les Démonstrateurs viennent au monde, documentaire; Max virtuosité, comique.

**SPLENDID CINEMA**. — Et voilà le grand film qui se trouve cette semaine au programme du cinéma du boulevard Botanique. C'est une œuvre cinématographique où le célèbre artiste M. H. Fort assume le rôle principal et à laquelle une excellente adaptation musicale de J. E. Strauwen donne toute la vie. Dans de telles conditions, il serait superflu de dire que c'est un gros succès.

**CINEMA SELECT**. — Signale au programme du 12 au 18 janvier un film sentimental L'ange de la Maison; Le Sacrifice, comédie dramatique; Miss America, comédie sportive et comique, et, pour finir, Le Siphon, documentaire en couleurs.

**CINEMA COLONIAL**. — Au programme actuel : Constantine, voyage; Pour une Cocarde, film espagnol, en 2 parties; Début amoureux, comédie; Fleur de Marais, drame mondain, en 5 parties; Singapour, voyage; Pris en flagrant délit, comédie.

**Grande série des Rocambole**  
Cinéma Royal, avenue Marnix, 4 (porte de Namur) du 12 au 18 janvier 1917 :  
**Les Exploits de Rocambole**

par PONSON DU TERRAIL.

L'exploitation de la publicité du Quotidien ayant été cédée depuis longtemps et par contrat à des agences, la Direction est au regret de ne pouvoir supprimer certaines annonces qui lui ont été signifiées par ses fidèles lecteurs.

Elle répare, conformément à l'indication qui figure dans la manchette du journal, les erreurs de transcription de la presse, que la rédaction n'assume aucune responsabilité quant à la teneur des annonces.

**Petites annonces 0.25 la ligne**

#### OFFRES D'EMPLOIS

On dem. bonne serv. tout faire. Bonnes référ. Grand Hôtel Abbaye du Rouge Cloître, à Anderghem. (19644)

On dem. fille à tout faire sach. bonne cuis. R. Joseph II, 19. Se présenter de 1 à 3 h. (19645)

#### DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune femme désire faire quartier ou journal. Bonnes références. S'adresser 206, rue des Champs. (E)

#### VENTES D'OBJETS DIVERS

Fr. 12.50 par mois. Nombre à vendre avec freigabe 1 fr. 25 le kilo. Bodart, 21, r. Aug.-Ors.

#### PARTICULIER

désire vendre : Salle à manger de toute beauté, avec tout le nécessaire, pour 700 fr. Riches piano, Gunther. Bureau complet, de 420 francs, et 2 fauteuils-club tout en cuir. Salon car Louis XVI, obj. d'art, marbres, bronzes et tableaux signés. Trois belles fourrures skungs et zibeline. Trois beaux lustres, Tapis, etc. Trois chambres à coucher : acajou, noyer et divers. (19642)

#### CAUSE DE GUERRE

Magnif. MOBILIER à vendre, garn. gr. appart. dans un riche ch. à coucher. 60 francs (à coudre 1.200 fr.). Pl. salle à manger, chaises cuir et aut. obj. meubl. Son 2. 193. 193, r. du Trône, 193. (19643)

#### ACHATS D'OBJETS DIVERS

On demande d'occasion meuble de cuisine beau style (clair). Ecrire 138, r. rue Brand, à Sch. (19646)

#### CAUSE DE GUERRE

Magnif. MOBILIER à vendre, garn. gr. appart. dans un riche ch. à coucher. 60 francs (à coudre 1.200 fr.). Pl. salle à manger, chaises cuir et aut. obj. meubl. Son 2. 193. 193, r. du Trône, 193. (19643)

#### ACHATS D'OBJETS DIVERS

On demande d'occasion meuble de cuisine beau style (clair). Ecrire 138, r. rue Brand, à Sch. (19646)

#### CAUSE DE GUERRE

Magnif. MOBILIER à vendre, garn. gr. appart. dans un riche ch. à coucher. 60 francs (à coudre 1.200 fr.). Pl. salle à manger, chaises cuir et aut. obj. meubl. Son 2. 193. 193, r. du Trône, 193. (19643)

#### ACHATS D'OBJETS DIVERS

On demande d'occasion meuble de cuisine beau style (clair). Ecrire 138, r. rue Brand, à Sch. (19646)

#### CAUSE DE GUERRE

Magnif. MOBILIER à vendre, garn. gr. appart. dans un riche ch. à coucher. 60 francs (à coudre 1.200 fr.). Pl. salle à manger, chaises cuir et aut. obj. meubl. Son 2. 193. 193, r. du Trône, 193. (19643)

#### ACHATS D'OBJETS DIVERS

On demande d'occasion meuble de cuisine beau style (clair). Ecrire 138, r. rue Brand, à Sch. (19646)

#### CAUSE DE GUERRE

Magnif. MOBILIER à vendre, garn. gr. appart. dans un riche ch. à coucher. 60 francs (à coudre 1.200 fr.). Pl. salle à manger, chaises cuir et aut. obj. meubl. Son 2. 193. 193, r. du Trône, 193. (19643)

#### ACHATS D'OBJETS DIVERS

On demande d'occasion meuble de cuisine beau style (clair). Ecrire 138, r. rue Brand, à Sch. (19646)

#### CAUSE DE GUERRE

Magnif. MOBILIER à vendre, garn. gr. appart. dans un riche ch. à coucher. 60 francs (à coudre 1.200 fr.). Pl. salle à manger, chaises cuir et aut. obj. meubl. Son 2. 193. 193, r. du Trône, 193. (19643)

#### STENO-DACTILO

Compagnie Ecole Pratique de Commerce 33, r. Ste-Catherine

#### BERLITZ SCHOOL

Nouveaux Cours d'anglais 3 leçons par semaine 15 fr. par mois 56, r. l'Ecluseur

#### CAPITAUX

Prêts hypothécaires, succ. usuel, avec prime s'élève, titres, sol. mu. Office Immo, 122, bd d'Hautmont, 3-6. (19791)

#### 2 MILLIONS

à PLACER - 4% s'hyposuées - aux rangs, tout, ouverts, avec propriétés s'élèvent, solution en 48 heures. Un trait en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. (19641)

#### 12, Rue de la Limite, 12

#### BRUXELLES

#### NOMBREUX capitaux

à placer s'hyposuées - aux rangs, tout, ouverts, avec propriétés s'élèvent, solution en 48 heures. Un trait en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. (19641)

#### Prêts Hypothécaires en tous

capitaux, à p. c. rangs, tout, ouverts, avec propriétés s'élèvent, solution en 48 heures. Un trait en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. (19641)

#### Prêts Hypothécaires en tous

capitaux, à p. c. rangs, tout, ouverts, avec propriétés s'élèvent, solution en 48 heures. Un trait en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. (19641)

#### Prêts Hypothécaires en tous

capitaux, à p. c. rangs, tout, ouverts, avec propriétés s'élèvent, solution en 48 heures. Un trait en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. (19641)

#### Prêts Hypothécaires en tous

capitaux, à p. c. rangs, tout, ouverts, avec propriétés s'élèvent, solution en 48 heures. Un trait en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. (19641)

#### Prêts Hypothécaires en tous

capitaux, à p. c. rangs, tout, ouverts, avec propriétés s'élèvent, solution en 48 heures. Un trait en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. (19641)

#### Prêts Hypothécaires en tous

capitaux, à p. c. rangs, tout, ouverts, avec propriétés s'élèvent, solution en 48 heures. Un trait en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. (19641)

#### Prêts Hypothécaires en tous

capitaux, à p. c. rangs, tout, ouverts, avec propriétés s'élèvent, solution en 48 heures. Un trait en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. (19641)

#### Prêts Hypothécaires en tous

capitaux, à p. c. rangs, tout, ouverts, avec propriétés s'élèvent, solution en 48 heures. Un trait en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. (19641)

#### Prêts Hypothécaires en tous

capitaux, à p. c. rangs, tout, ouverts, avec propriétés s'élèvent, solution en 48 heures. Un trait en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. (19641)

#### Prêts Hypothécaires en tous

capitaux, à p. c. rangs, tout, ouverts, avec propriétés s'élèvent, solution en 48 heures. Un trait en province, de 10 à 12 heures et de 2 à 6 h. (19641)

#### Accoucheuse

Consultations Pension Prix modérés, 240, chauss. d'Ixelles

#### Cabinet Médical

19, r. de la Fraternité (donnée de la r. de Brabant) BRUXELLES (Nord)

#### Voies Urinaires

Consultation : 2 fr. de 9 h. du matin à 8 h. soir dimanche de 8 à 12 heures

#### Manucure

Manucure de 11 à 8 h., 4, rue de la Charité, 4 Sonnez 2 fois (pl. Madou)

#### Accoucheuse

Mais. de 1<sup>er</sup> ordre, Pens., consult., Médecin attaché à la maison. 31 r. de la Sablonnière

#### PILULES de VICHY

Purgatives, laxatives - antibillieuses - guérissent affections du foies et de l'estomac, font disparaître la constipation. Prix : fr. 1.25. En vente dans toutes les pharmacies

Dépôt : 48, rue de Luxembourg, 48

1. Voies urinaires  
2. Maladies des dames  
3. Diabète. - Goutte. - Obésité.

Consultations particulières : Lundis, mercredis et vendredis de 10 à 5 h. Dimanches, mardis et jeudis de 10 à 1 h.

D<sup>r</sup> Lambert Laurat de médecine, etc., etc. Spécialiste.

29, avenue de la Porte de Hal, 29 (Près Cité Fontaines), Bruxelles (Midi)



#### Les Maladies "Knock Out"

Un monstre grimaçant, torse nu, maigrissant, s'écroule sous les coups d'un valeureux guerrier. Ce monstre porte en lui tous les maux. Il est, impuissant, les pires tyrans. Il s'apprête à vous empoisonner les sens. Vivant au jour le jour, trop souvent négligé. Mais s'il n'est pas tué, il se réveille. Et alors, il vous vaincra, la peste L'ADIESE.

#### TOUTES BONNES PHARMACIES

Refusez énergiquement toute contrefaçon ou substitution.

#### René AYGUESPARSE

Bijoutier - Joaillier - Antiquaire 45, MARCHE-AUX-POULETS, 45 (Durant 15, de 10 à 11 h 1/2 et de 4 à 5 h. 1/2)

Achetez au plus haut prix tous les objets de valeur ainsi que tableaux, porcelaines, antiquités, fourrures, lingerie, timbres-poste, etc. — Avance de fonds pour déguisements de Mont-de-Piété. — Se rend à domicile sur demande. (19101)

#### Graines "Maxima,"

COMPTOIR des Sélections Agricoles J. SCHEPKENS, Gembloix

#### DISPONIBLE

Betteraves : Sucrière, demi-sucrière, Vauriac, Eekendorf. Graines de grande culture : Trèfle violet, Coucou, Hybride, Minette, Luzerne, Sainfoin, Fléole, Ray-Grass, Graminées pour prairies, etc.

Toutes graines potagères : Carotte, Cerfeuil, Chicorée à café, Endive, Epinard, Haricots, Laitue, Navet, Oignon, Persil, Poireau, Pois, Radis, Scarole, Scorsonère, etc., etc. (19647)

#### Un événement commercial

LA PLUS GRANDE CHARCUTERIE DE BRUXELLES est installée dans l'ancienne raserie de la Compagnie, c'est-à-dire au n° 44, rue Marché-aux-Poulets (près de la Bourse).

Vente en gros et demi-gros de viande de premier choix, fraîche, salée ou fumée; saucissons, etc. Article de grande renommée. Prix et qualité défiant toute concurrence. La maison accepte les commandes jusqu'à 10,000 kgr. Revendeurs, venez nous voir!

#### URGENT

Cédons salle à manger style moderne chêne, vitraux enchâssés, vieux cuivre à toute offre acceptable. Renseignements : bur. journal, 70, rue du Midi.

#### RETOURNAGES

TRANSFORMATIONS REPARATIONS VETEMENTS POUR HOMMES et dames FOURNURES, etc. Prix très modérés. Adressez-vous : 62, rue des Plantes

#### Exportation Savon en Poudre Hollandais Importation

L'Indépendant, Fontaine-Valmont (PRES THUIN) 19753

Dépôt p<sup>r</sup> Bruxelles : Pirmex chez M. Walon, 201, chauss. d'Anvers, Brux.

#### GRANDES OCCASIONS

EN

Oignons à Fleurs de Hollande Jacinthes, Tulipes, Narcisses, Gladiolus, Crocus

PRIX INCONNUS JUSQU'A CE JOUR

Demandez le Prix-Courant gratis

Etablissements Horticoles Eugène DRAPS

RUE DE L'ETOILE à UCCLE (Stalle)

SUCCESSALE : 30, chaussée de Forest (Porte de Hal)

MAGASIN : 17, rue Ant. Dansaert BRUXELLES

INSTITUT HERNIAIRE

Rue Jannart, 3 (D<sup>e</sup> Léop. II), Bruxelles. Le corps médical du monde entier n'a qu'une voix pour attester qu'un bandage seul ne peut donner aucune guérison. Pour la contention, tout bandage doit toujours être fait spécialement pour chaque cas, mais jamais d'avance. Pour la guérison, notre onguent Balsamine Herniaire est indispensable. Il ramène et radicalement et reste unique et inimitable. Les hernies qui restent donc définitivement sans aucune déhiscence, obtiennent la contention la plus absolue de tous les hernies et surtout la guérison radicale, sans opération, sans arrêt de travail, sans récidive, avec le maximum de garanties valables par écrit, ont à se soigner chez eux avec notre Balsamine Herniaire, de la rue Jannart, 3, à se présenter d'abord, personnellement, aux consultations gratuites, de 9 à 12 et de 1 à 3. Les dimanches, de 9 à 12 heures. Ventriers et bas élastiques toujours tissés spécialement pour chaque cas. Pas de brochures. (19648)

Accoucheuse Trois diplômes 1<sup>re</sup> classe en France et en Belgique Ex-interne des Hôpitaux Consultations PRIX MODÉRÉS 14 Place des Martyrs (gare Nord, connait. rue. 19649)

Manucure de 11 à 8 heures 73, rue de l'Enseignement (Entre-soi-entrée directe) 19611

OUVERTURE PROCHAINE de la

Charcuterie Naturelle du Bon Vieux Temps 14, boulevard Auspach

Demande demoiselle de magasin, commis et chef commis parfait au courant. Se prés. mardi, mercredi et jeudi prochain, de 2 à 4 h. (19640)

16<sup>e</sup>, avenue Jean Volders

PIANOS premières marques

GRANDES OCCASIONS

État neuf depuis 300 francs

ACCORD - LOCATIONS - ECHANGES

Savon Mou

SAVON DE MENAGE

SAVON DE TOILETTE

Fournis avec Freigabe